

Département des Yvelines

Commune de

Jeufosse



Plan local d'urbanisme

5c. Fiches de présentation des sites naturels

*Vu pour être annexé
à la délibération du conseil municipal
du 23 janvier 2018*

Maître d'ouvrage : **Commune de Jeufosse**, Place de la Mairie, 78270 Jeufosse, tel : 01 30 93 06 16
Bureau d'études : **Cabinet Avice, architecte-urbaniste**, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, tel : 01 82 83 38 90

Liste des sites naturels présents sur la commune

Natura 2000 : Coteaux et boucles de la Seine

- fiche
- arrêté

ZNIEFF de type 1 : Coteaux de Port-Villez à Jeufosse

- fiche

ZNIEFF de type 1 : Ravin de la Roquette

- fiche

ZNIEFF de type 2 : Bois de Port-Villez à Jeufosse

- fiche

ZNIEFF de type 2 : Plateau entre Blaru et Jeufosse

- fiche



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR1100797 - Coteaux et boucles de la seine

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR1100797	1.3 Appellation du site Coteaux et boucles de la seine
1.4 Date de compilation 31/10/1995	1.5 Date d'actualisation 22/05/2013	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Ile-de-France	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/05/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297231

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,64917°

Latitude : 49,08528°

2.2 Superficie totale

1417 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
11	Ile-de-France

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
78	Yvelines	63 %
95	Val-d'Oise	37 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
95012	AMENUCOURT
78057	BENNECOURT
95150	CHAUSSY
95157	CHERENCE
78239	FOLLAINVILLE-DENNEMONT
78255	FRENEUSE
78276	GOMMECOURT
95301	HAUTE-ISLE
78320	JEUFOSSE
95379	MAUDETOUT-EN-VEXIN
78410	MOISSON
78437	MOUSSEAUX-SUR-SEINE
78503	PORT-VILLEZ



95523	ROCHE-GUYON (LA)
78567	SAINT-MARTIN-LA-GARENNE
95651	VETHEUIL
95656	VIENNE-EN-ARTHIES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale	
<u>2330</u> Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>		0,1 (0,01 %)		P	D				B	
<u>3140</u> Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.		0,06 (0 %)		M	D					
<u>4030</u> Landes sèches européennes		93,98 (6,63 %)		G	C		C	C	C	
<u>5110</u> Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des petites rocheuses (<i>Berberidion</i> p.p.)		0,65 (0,05 %)		G	B		C	B	B	
<u>5130</u> Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires		3,71 (0,26 %)		G	B		C	B	B	
<u>6110</u> Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	X	0,23 (0,02 %)		G	D				A	
<u>6120</u> Pelouses calcaires de sables xériques	X	20,88 (1,47 %)		G	B		C	B	B	
<u>6210</u> Pelouses sèches semi-naturelles et facies d'emboîssement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)		199,94 (14,11 %)		G	A		C	B	A	
<u>6230</u> Formations herbueses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	X	0,16 (0,01 %)		G	C		C	C	C	
<u>6410</u> Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)		0,99 (0,07 %)		G	B		C	C	C	
<u>6430</u> Mégaphorbiales hygrophiles d'ourlets plénitaires et des étages montagnard à alpin		1,41 (0,1 %)		G	C		C	B	B	
<u>6510</u> Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		7,5 (0,53 %)		G	B		C	B	B	



	7220 Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	X	0,19 (0,01 %)		G	B	C	B	B
	7230 Tourbières basses alcalines		0,12 (0,01 %)		G	C	C	C	B
	8160 Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	X	0,1 (0,01 %)		P	C	B	B	B
	8210 Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmaphytique		0,25 (0,02 %)		G	B	C	B	B
	8310 Grottes non exploitées par le tourisme		0,01 (0 %)		M	C	C	B	B
	91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incarnae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X	1,94 (0,14 %)		G	C	C	B	C
	9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Illici-Fagetion</i>)		20,98 (1,48 %)		G	B	C	C	B
	9130 Hêtraies de <i>IA.sperulo-Fagetum</i>		532,95 (37,61 %)		G	B	C	B	B
	9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X	30,3 (2,14 %)		M	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonnes» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyennes» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1074	<i>Eriogaster catax</i>	p			i	P	DD	D			
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1084	<i>Osmoderma eremita</i>	p			i	P	DD	D			



I	1088	<u>Cerambyx cerdo</u>	p				i	P	DD	D		
M	1303	<u>Rhinolophus hipposideros</u>	w	20	20		i	R	G	C	B	C
M	1304	<u>Rhinolophus ferrumequinum</u>	w				i	V	G	C	A	C
I	6199	<u>Euplagia quadripunctaria</u>	p				i	P	P	C	B	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce	Population présente sur le site				Motivation											
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.			Autres catégories								
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D					
P		<u>Actaea spicata</u>			i	R											X	
P		<u>Amelanchier ovalis</u>			i	R												X
P		<u>Anthericum liliago</u>			i	R												X
P		<u>Astragalus monspessulanus</u>			i	C												X
P		<u>Cardaminopsis arenosa</u>			i	V												X
P		<u>Cytisus decumbens</u>			i	V												X
P		<u>Dactylorhiza praetermissa</u>			i	V					X							
P		<u>Daphne mezereum</u>			i	V												X
P		<u>Eruca sativa</u>			i	R												X



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	40 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	53 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

Les méandres de la Seine, en limite nord-ouest de la région présentent des versants d'orientation, de pente et de substrat variables et contrastés.

Une partie du site a été acquise par la région Ile-de-France via l'Agence des Espaces Verts (Bois du Parc, landes de la boucle de Moisson).

Vulnérabilité : La principale menace porte sur l'envahissement naturel, par les ligneux, des landes et des pelouses (fermeture des milieux).

4.2 Qualité et importance

Le site est principalement constitué de coteaux calcaires où se développent des pelouses et des boisements calcicoles. Les formations végétales acidiphiles sèches (landes et pelouses), d'un grand intérêt phytoécologique sont situées sur les terrasses alluviales de la boucle de Moisson. Ce site présente des habitats rares en Ile-de-France ainsi que des espèces végétales en limite de répartition biogéographique.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	E01	Zones urbanisées, habitations		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	70 %
Domaine public de l'état	30 %

4.5 Documentation

DEHONDT F., 1995 : Coteaux de la Roche-Guyon. Etude préalable à la création d'une réserve naturelle. Université Paris XI-Orsay. 146 p.

ECOTHEME, 1997 : Inventaire des sites Natura 2000 des coteaux et boucle de la Seine. PNR du Vexin français.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	53 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	48 %
32	Site classé selon la loi de 1930	51 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
80	Parc naturel régional	67 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Bois de la brume et mare de Tornibus	*	1%
80	Vexin français	*	67%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional du Vexin Français Maison du Parc -
Château de Théméricourt F-95450 THEMERICOURT Agence
des Espaces Verts 18, rue Barbet-de-Jouy 75007 PARIS

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Arrêté du 25 mai 2010 portant désignation du site Natura 2000 coteaux et boucles de la Seine (zone spéciale de conservation)

NOR : DEVN0929360A

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, et la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission des Communautés européennes du 12 décembre 2008 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1 et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 coteaux et boucles de la Seine » (zone spéciale de conservation FR 1100797) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/75 000 ainsi que sur les sept cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant sur une partie des communes situées dans :

- département des Yvelines : Gommecourt, Jeufosse, Moisson, Freneuse, Mousseaux-sur-Seine, Saint-Martin-la-Garenne, Follainville-Dennemont, Bennecourt, Port-Villez ;
- département du Val-d'Oise : Chaussy, Amenucourt, La Roche-Guyon, Vétheuil, Vienne-en-Arthies, Maudétour-en-Vexin, Haute-Isle, Chérence.

Art. 2. – La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 coteaux et boucles de la Seine figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture des Yvelines, du Val-d'Oise, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement d'Ile-de-France ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Art. 3. – La directrice de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 mai 2010.

*Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable et de la mer,
en charge des technologies vertes
et des négociations sur le climat,*

JEAN-LOUIS BORLOO

*La secrétaire d'Etat
chargée de l'écologie,*
CHANTAL JOUANNO



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

PLATEAU ENTRE BLARU ET JEUFOSSE (Identifiant national : 110030073)

(ZNIEFF continentale de type 2)

(Identifiant régional : 78068021)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : ATENA 78 (BAK Arnaud, MARI Alexnadre, ROBERT Dominique, SEVE David), 2016.- 110030073, PLATEAU ENTRE BLARU ET JEUFOSSE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110030073.pdf>

Région en charge de la zone : Ile-de-France
Rédacteur(s) : ATENA 78 (BAK Arnaud, MARI Alexnadre,
ROBERT Dominique, SEVE David)
Centroïde calculé : 538853°-2449722°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Blaru (INSEE : 78068)
- Chaufour-lès-Bonnières (INSEE : 78147)
- Jeufosse (INSEE : 78320)
- Port-Villez (INSEE : 78503)
- Villeneuve-en-Chevrie (INSEE : 78668)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 91
Maximum (m) : 152

1.3 Superficie

1525,82 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Cette ZNIEFF annule et remplace la ZNIEFF "Plateau de Blaru" n° 110020347.

Ce petit plateau agricole cintré entre la forêt de Port-Villez au Nord, la boucle de Seine au Nord-Est, et le réseau autoroutier au Sud, ne couvre que 12 km² et s'étend sur 5 communes. Il abrite cependant une population relativement dense de chouette Chevêche constituée par près de 30 territoires occupés* entre 2008 et 2015 : 6 en 2008, 18 en 2009 et 2010, 23 en 2012, 24 en 2014 et 18 en 2015.

Ce noyau est particulièrement concentré au niveau du hameau du « Chêne Godon » sur la commune de Blaru qui rassemble jusqu'à 12 territoires occupés la même année (2012) dont au moins 2 couples nicheurs, ainsi que sur la bordure du plateau au niveau de Jeufosse (8 territoires occupés). Les autres sites utilisés par l'oiseau apparaissent plus dispersés au niveau des fermes et petits hameaux du plateau.

La stabilité des résultats d'inventaires conduits depuis une dizaine d'années (en mars-avril) traduit la présence d'une population nicheuse potentielle importante et stable, mais les preuves de reproduction restent difficiles à établir en cavités naturelles (peu de nichoirs posés sur ce secteur). Un seul couple se reproduit régulièrement en nichoir depuis 2012.

*Territoire occupé = site avec présence d'un individu ou d'un mâle chanteur ou d'un couple en période nuptiale (mars-avril)

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Mare, mardelle
- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage
- Chasse
- Tourisme et loisirs



- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Oiseaux

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges
Zone particulière liée à la reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre a été proposé en tenant compte de la densité de sites occupés par la Chevêche au sein d'une matrice agricole favorable à

sa dispersion (milieux ouverts de cultures), de la proximité des territoires occupés (distance maximale de 1,9 km entre deux sites occupés) et de l'absence d'échanges avérés avec le noyau du Plateau de Lommoye au Sud (populations séparées par l'autoroute A13).

Au sein du périmètre, les surfaces boisées évitées par la Chevêche sont exclues du zonage (Forêt de Port-Villez au Nord, Bois de la Roquette à l'Est).



4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Habitat humain, zones urbanisées	Réel
Route	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Réel
Abandons de systèmes cultureux et pastoraux, apparition de friches	Réel

Commentaire sur les facteurs

L'urbanisation constitue l'élément le plus défavorable à la dynamique des populations de chevêche sur ce secteur car elle se développe principalement en périphérie immédiate des villages et petits hameaux au dépend de la « ceinture verte » qui abrite les derniers vergers, prairies et jardins nourriciers qui constituent les milieux de vie les plus propices à l'espèce. La présence d'un axe autoroutier difficilement franchissable isole ce noyau des autres populations du centre-Yvelines.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Phanérogames - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux 		

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
22 Eaux douces stagnantes			2011
24 Eaux courantes			2011
41 Forêts caducifoliées			
81 Prairies améliorées			2011
82.1 Champs d'un seul tenant intensément cultivés			2011



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
83.15 Vergers			2011
84.2 Bordures de haies			2011
84.3 Petits bois, bosquets			2011
86.2 Villages			2011
86.5 Serres et constructions agricoles			2011

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
82 Cultures			2011
86.2 Villages			2011

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Code Espèce (CD_NOM)	Code Espèce (CD_NOM)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3511		Reproducteur	Informateur : ATENA 78	Faible	2		2008 - 2015

7.2 Espèces autres

Non renseigné



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- ATENA 78 (Robert D. & Sève D.)(2010) "ROBERT D, SEVE D, 2010 - « inventaires des populations locales de Chevêches ». La Gazette d'Atena 78, hors série (Août 2010), 1-4."
- ATENA 78() "".
- ATENA 78 (Robert D.)(2015) "ROBERT D., 2015 - "Bilan Chevêche 2013, 2014 et 2015. La reproduction en nichoirs." La Gazette d'Atena 78, hors-série (novembre 2015), 1-14."
- ATENA 78 (Robert D. & Sève D.)(2010) "ROBERT D, SEVE D, 2010 - « Chevêche d'Athena, bilan 2010 de la reproduction en nichoirs ». La Gazette d'Atena 78, hors série (Novembre 2010), 1-10."
- ATENA 78 (BAK A., MARI A., ROBERT D., SEVE D.)() "".
- ATENA 78 (Robert Dominique. & Sève D.) 2008 à 2010() "".
- ATENA 78 (Sève David) 2008 à 2010() "".
- ATENA 78 (Robert D.)(2009) "ROBERT D, 2009 - « Chevêche d'Athena, inventaire 2009 des populations ». Rapport (septembre 2009), 1-8."
- ATENA 78() "".
- ATENA 78 (Robert D. & Sève D.)(2009) "ROBERT D, SEVE D, 2009 - « Chevêche d'Athena, bilan 2009 de la reproduction en nichoirs ». Rapport (octobre 2009), 1-13."



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

RAVIN DE LA ROQUETTE (Identifiant national : 110020343)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 78668001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Jean-Philippe SIBLET, Cyrille GAULTIER & Serge BARANDE (Ecosphère), 2013.- 110020343, RAVIN DE LA ROQUETTE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110020343.pdf>

Région en charge de la zone : Ile-de-France
Rédacteur(s) : Jean-Philippe SIBLET, Cyrille GAULTIER & Serge BARANDE (Ecosphère)
Centroïde calculé : 542237°-2448008°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	3
6. HABITATS	3
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	6
9. SOURCES	6



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Jeufosse (INSEE : 78320)
- Villeneuve-en-Chevrie (INSEE : 78668)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 60
Maximum (m) : 110

1.3 Superficie

23,31 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Ravin boisé au caractère submontagnard exprimé par un cortège diversifié de fougères dont la plus remarquable est le Polystic à aiguillons (protégé régional) : station d'une dizaine de pieds observée en 2003.

Cette station, notamment signalée en 1997 (Larrère & Hennequin) a été retrouvée cette année (Juin 2003). La plus forte menace éventuelle pesant sur la station est le déboisement du ravin.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Gorge, ravin

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire



2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Floristique
Ptéridophytes

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Egalement en fonction de la géomorphologie (ravin et haut de pentes).

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats	- Phanérogames - Ptéridophytes		

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné



6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41.2 Chênaies-charmaies			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

Il s'agit d'une chênaie-charmaie acido-alcaline à neutro-calcicole selon la pente. Au fond du ravin coule un ru intermittent en fonction des pluies.



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Fougères	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth., 1799			Informateur : Ecosphère (GAULTIER C.)				2003
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T. Moore ex Woytt., 1913			Informateur : Ecosphère (GAULTIER C.)				2003
	133969	<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>borrieri</i> (Newman) Fraser-Jenk., 1980			Informateur : Ecosphère (GAULTIER C.)				2003

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Angiospermes	99488	<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop., 1771			Informateur : Ecosphère (GAULTIER C.)				2003
	112421	<i>Paris quadrifolia</i> L., 1753			Informateur : Ecosphère (GAULTIER C.)				2003
Fougères	84524	<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753			Informateur : Ecosphère (GAULTIER C.)				2003
	95563	<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A. Gray., 1848			Informateur : Ecosphère (GAULTIER C.)				2003



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Fougères	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth. 1799	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woytn., 1913	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Ecosphère (GAULTIER C.) - 2003() "".
- Ecosphère (GAULTIER C.)() "".



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

BOIS DE PORT-VILLEZ A JEUFOSSÉ (Identifiant national : 110001325)

(ZNIEFF continentale de type 2)

(Identifiant régional : 78503021)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Cyrille GAULTIER & Serge BARANDE (Ecosphère), 2013.- 110001325, BOIS DE PORT-VILLEZ A JEUFOSSÉ.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110001325.pdf>

Région en charge de la zone : Ile-de-France
Rédacteur(s) : Cyrille GAULTIER & Serge BARANDE
(Ecosphère)
Centroïde calculé : 540384°-2450601°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Blaru (INSEE : 78068)
- Jeufosse (INSEE : 78320)
- Port-Villez (INSEE : 78503)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 19
Maximum (m) : 137

1.3 Superficie

455,4 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Nous proposons d'élargir le périmètre de la ZNIEFF, au sud-est, afin d'englober le Bois de la Haie de Béranville et le coteau surplombant le Ravin de la Roquette (et ainsi englober la ZNIEFF de type I "Coteau de Port Villez à Jeufosse"). Et vers le sud-ouest, pour inclure le bois des Mifaucons.

Boisement incluant des coteaux crayeux d'une grande richesse botanique, dont une partie est en ZNIEFF de type I et en site Natura 2000.

Ces boisements sont constitués de hêtraies thermo-xérophiles (habitat d'intérêt communautaire) et de frênaies xérophiles. On y rencontre quelques pelouses calcicoles abritant en particulier *Herminium monorchis* (protégé en ÎdF), pour lequel il s'agit de l'unique station connue à ce jour en Île-de-France.

Cette zone abrite 19 espèces végétales déterminantes.

La principale menace est la fermeture des pelouses (colonisation par la fruticée).

Cette ZNIEFF est peut être l'une des plus intéressante du bassin parisien, du fait de son caractère montagnard, exceptionnel. En particulier, les Buis sur le revers de la falaise abritent la localité typique du *Gynotyphlus perpusillus sequanum*. Les stations de l'espèce jalonnent l'extension des glaciers quaternaires, depuis Vienne en Autriche sur les coteaux du Danube en passant par les coteaux du Lyonnais. Il s'agit d'une espèce particulièrement remarquable, très petite, aveugle et sans ailes, incapable de résister à la moindre déshydratation ce qui souligne son caractère relictuel. D'autres espèces également aveugles mais plus largement répandues sont présentes.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Vallée
- Coteau, cuesta
- Plateau
- Eboulis

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Chasse



- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière
- Activités militaires

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

Il s'agit du pSIC FR1100797 : Coteaux et boucles de la Seine, (couvrant pelouses et bois du coteau).

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Floristique
Ptéridophytes
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales

Complémentaires

Archéologique
Historique

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Formations végétales, étages de végétation

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Fermeture du milieu	potentiel

Commentaire sur les facteurs

"Pratiques et travaux forestiers" noté mais non précisé.



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes 		

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
41.16 Hêtraies sur calcaire			
61.3 Éboulis ouest-méditerranéens et éboulis thermophiles			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles			
41.2 Chênaies-charmaies			
82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée			
83.31 Plantations de conifères			
84.2 Bordures de haies			
84.3 Petits bois, bosquets			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
24 Eaux courantes			
82.1 Champs d'un seul tenant intensément cultivés			



6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Code Espèce (CD_NOM)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
80137	<i>Actaea spicata</i> L., 1753						
82909	<i>Anthericum ramosum</i> L., 1753		Informateur : HENNEQUIN C., LARERE P. (1998 - 1998)				
87652	<i>Campanula glomerata</i> L., 1753		Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				
88003	<i>Arabisopsis arenosa</i> (L.) Lawalrée, 1960		Informateur : Conservatoire botanique national du bassin Parisien (CBNBP)				
94435	<i>Daphne mezereum</i> L., 1753						
94945	<i>Digitalis lutea</i> L., 1753		Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				
96456	<i>Epipactis muelleri</i> Godfrey, 1921		Informateur : Société française d'orchidophilie				
99881	<i>Gentiana cruciata</i> L., 1753		Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				
101253	<i>Anemone hepatica</i> L., 1753						1997
101315	<i>Hermium monorchis</i> (L.) R.Br., 1813		Informateur : Société française d'orchidophilie				
105503	<i>Leontodon hispidus</i> subsp. <i>hyoseroides</i> (Welw. ex Rchb.) Grieml., 1885		Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				1997
107851	<i>Melica ciliata</i> L., 1753						
110392	<i>Ophrys fuciflora</i> (F. W. Schmidt) Moench, 1802		Informateur : Société française d'orchidophilie				



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	123032	<i>Libanotis pyrenaica</i> (L.) O.Schwarz, 1949			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				1997
	123071	<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				
	124740	<i>Stachys alpina</i> L., 1753			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				1997
	126332	<i>Thlaspi arvense</i> L., 1753			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				1997
	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth., 1799							
Fougères	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woytn., 1973			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)		Reproducteur	Informateur : Centre ornithologique d'Île-de-France (CORIF)				2001
	89920	<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906			Informateur : Société française d'orchidophilie				
	96432	<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809			Informateur : Société française d'orchidophilie				
Angiospermes	96447	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769			Informateur : Société française d'orchidophilie				
	100607	<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813			Informateur : Société française d'orchidophilie				



Code Espèce (CD_NOM)	Code Espèce (CD_NOM)	Code Espèce (CD_NOM)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
102797	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826				Informateur : Société française d'orchidophilie				
106370	<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837				Informateur : Société française d'orchidophilie				
110335	<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762				Informateur : Société française d'orchidophilie				
110410	<i>Ophrys insectifera</i> L., 1753				Informateur : Société française d'orchidophilie				
110920	<i>Orchis militaris</i> L., 1753				Informateur : Société française d'orchidophilie				
114011	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817				Informateur : Société française d'orchidophilie				
114012	<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828				Informateur : Société française d'orchidophilie				



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	94435	<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Fougères	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyen., 1913	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Conservatoire botanique national du bassin Parisien (CBNBP)() "".
- Société française d'orchidophilie() "".
- Centre ornithologique d'Île-de-France (CORIF)() "".
- Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)() "".
- HENNEQUIN C., LARERE P. & SPINELLI F.(1997) "Inventaire des sites Natura 2000 des coteaux et boucles de la Seine. 1ère partie : la Butte du Hutrel, le bois de Chênay, la Sablonnière. Ecothème."
- Ecosphère (GAULTIER C.) - 2003() "".
- HENNEQUIN C., LARERE P. (1998 - 1998)() "".



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

COTEAUX DE PORT-VILLEZ A JEUFOSSÉ (Identifiant national : 110001326)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 78503003)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Jean-Philippe SIBLET, Cyrille GAULTIER & Serge BARANDE (Ecosphère), 2013.- 110001326, COTEAUX DE PORT-VILLEZ A JEUFOSSÉ. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110001326.pdf>

Région en charge de la zone : Ile-de-France
Rédacteur(s) : Jean-Philippe SIBLET, Cyrille GAULTIER & Serge BARANDE (Ecosphère)
Centroïde calculé : 541405°-2450608°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Jeufosse (INSEE : 78320)
- Port-Villez (INSEE : 78503)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 19
Maximum (m) : 130

1.3 Superficie

140,92 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Nous proposons d'élargir le périmètre de la ZNIEFF, au sud-est, afin d'englober le Bois de la Haie de Béranville et le coteau surplombant le Ravin de la Roquette (et ainsi englober la ZNIEFF de type I "Coteau de Port Villez à Jeufosse"). Et vers le sud-ouest, pour inclure le bois des Mifaucons.

Boisement incluant des coteaux crayeux d'une grande richesse botanique, dont une partie est en ZNIEFF de type I et en site Natura 2000.

Ces boisements sont constitués de hêtraies thermo-xérophiles (habitat d'intérêt communautaire) et de frênaies xérophiles. On y rencontre quelques pelouses calcicoles abritant en particulier *Herminium monorchis* (protégé en ÎdF), pour lequel il s'agit de l'unique station connue à ce jour en Île-de-France.

Cette zone abrite 19 espèces végétales déterminantes.

La principale menace est la fermeture des pelouses (colonisation par la fruticée).

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Vallée
- Coteau, cuesta
- Affleurement rocheux
- Eboulis

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Chasse
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)



Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Floristique
Ptéridophytes
Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Formations végétales, étages de végétation

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Fermeture du milieu	potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Ptéridophytes 		

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
41.16 Hêtraies sur calcaire			
61.3 Éboulis ouest-méditerranéens et éboulis thermophiles			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles			
41 Forêts caducifoliées			
41.2 Chênaies-charmaies			
82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
24 Eaux courantes			
82.1 Champs d'un seul tenant intensément cultivés			

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Code Espèce (CD_NOM)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
80137			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.) <i>Actaea spicata</i> L., 1753				1998
82909			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.) <i>Anthericum ramosum</i> L., 1753				1998
87652			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.) <i>Campanula glomerata</i> L., 1753				1998
94435			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.) <i>Daphne mezereum</i> L., 1753				1998
94945			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.) <i>Digitalis lutea</i> L., 1753				1998
96456			Informateur : Société française d'orchidophilie <i>Epipactis muelleri</i> Godfrey, 1921				
99881			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.) <i>Gentiana cruciata</i> L., 1753				1998
101253			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.) <i>Anemone hepatica</i> L., 1753				1998
101315			Informateur : Société française d'orchidophilie <i>Herminium monorchis</i> (L.) R.Br., 1813				1995
105503			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.) <i>Leontodon hispidus</i> subsp. <i>hyoseroides</i> (Weiw. ex Rchb.) Gremli, 1885				1998

Angiospermes



Code Espèce (CD_NOM)	Code Espèce (CD_NOM)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Statut(s) Chorologique(s)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	107851									<u><i>Melica ciliata</i> L., 1753</u>			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				1998
	110392									<u><i>Ophrys fuciflora</i> (F.W.Schmidt) Moench, 1802</u>			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995
	123032									<u><i>Libanotis pyrenaica</i> (L.) O.Schwarz, 1949</u>			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				1998
	123071									<u><i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763</u>			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				1998
	124740									<u><i>Stachys alpina</i> L., 1753</u>			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				1998
	126332									<u><i>Thlaspi arvense</i> L., 1753</u>			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				1998
	115041									<u><i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799</u>			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				1998
Fougères	115076									<u><i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) I.Moore ex Woyl., 1973</u>			Informateur : Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)				1998

7.2 Espèces autres

Code Espèce (CD_NOM)	Code Espèce (CD_NOM)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Statut(s) Chorologique(s)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	89920									<u><i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906</u>			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995
Angiospermes	96432									<u><i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809</u>			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995
	96447									<u><i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769</u>			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995



Code Espèce (CD_NOM)	Code Espèce (CD_NOM)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
100607	<u>Gymnadenia conopsea</u> (L.) R.Br., 1813			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995
102797	<u>Himantoglossum hircinum</u> (L.) Spreng., 1826			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995
106370	<u>Neottia ovata</u> (L.) Bluff & Fingerh., 1837			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995
110335	<u>Ophrys apifera</u> Huds., 1762			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995
110410	<u>Ophrys insectifera</u> L., 1753			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995
110920	<u>Orchis militaris</u> L., 1753			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995
114011	<u>Platanthera bifolia</u> (L.) Rich., 1817			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995
114012	<u>Platanthera chlorantha</u> (Custer) Rchb., 1828			Informateur : Société française d'orchidophilie				1995



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	94435	<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Fougères	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth., 1799	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woy., 1913	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Ecothème (HENNEQUIN C., LARERE P.)() "".
- Société française d'orchidophilie() "".
- Société française d'orchidophilie - 1995() "".
- HENNEQUIN C., LARERE P.- 1998() "".